

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 4 août 2008, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère, Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

La secrétaire de l'assemblée est Madame Sylvie Groleau.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

135-2008

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

136-2008

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 7 juillet 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

137-2008

**DEMANDE CERCLE DES FERMIERES DE SAINT-VICTOR - PRÉSENTOIR**

ATTENDU la demande faite, par le Cercle des Fermières de Saint-Victor, pour l'achat et l'installation d'un présentoir dans l'entrée de l'édifice municipal.

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité fera l'achat et l'installation d'un présentoir, pour le Cercle des Fermières de Saint-Victor, semblable à celui installé pour la Société du Patrimoine. Ce dit présentoir sera installé dans l'entrée de l'édifice municipal.

Le Cercle des Fermières devra fournir les dimensions nécessaires pour la fabrication de ce présentoir.

ADOPTÉ

138-2008

**JOURNÉE FAMILIALE - AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU la demande de Madame Caroline Pépin, Coordinatrice de Loisirs, pour une aide financière de la journée familiale qui se tiendra le 7 septembre prochain.

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder un budget maximum de 500,00 \$ à Madame Caroline Pépin,

Coordinatrice de Loisirs, pour la journée familiale qui se tiendra le 7 septembre 2008. Ce montant est accordé pour la location de jeux gonflables ou de compétitions tel que mentionné dans la demande du 28 juillet 2008.

ADOPTÉ

139-2008

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la liste des comptes soit  
approuvée et adoptée pour paiement :

Téléphone St-Victor	752,29	\$
Citicorp Finance Vendeur	936,86	\$
Bolduc Poulin	1 072,31	\$
Ateliers FLPH	553,73	\$
Fonds de l'information	36,00	\$
Dynamitage Forage Nadeau	603,88	\$
Soudure Mobile 2000	893,97	\$
Hydro-Québec	1 581,93	\$
Orizon Mobile	118,52	\$
Gaz Métro	9,88	\$
Hydro-Québec	5 939,81	\$
Pitney Bowes	300,36	\$
Josette Tardif Traiteur	2 364,00	\$
Pitneyworks	225,75	\$
Telus Mobilité	162,77	\$
Exc. A. Gosselin	3 477,55	\$
Citicorp Finance Vendeur	936,86	\$
Orizon Mobile	416,51	\$
Ferme Yvette et Benoit Prévost	3 176,30	\$
Poulin Excavations	4 023,20	\$
Garage Bizier	1 101,15	\$
Centre du Camion (Beauce)	15,31	\$
Bureautique Guy Drouin	198,11	\$
Linde	1 361,02	\$
Réal Huot	744,98	\$
Ferme Donald Vachon	595,81	\$
Armand Lapointe Equip.	260,45	\$
Editions juridiques FD	139,65	\$
Hercule Fortin	1 997,59	\$
EBSCO	11,86	\$
Loutec	231,62	\$
DEBB	70,28	\$
Pavage Sartigan	46 805,78	\$
Béton St-Ephrem	2 254,11	\$
Wajax	144,87	\$
Sylvain Bilodeau	7,90	\$
Dany Grondin	116,40	\$

Pavage de Beauce	32	731,34	\$
Ateliers FLPH	1	144,81	\$
Fed. Québ. Des Municipalités		40,79	\$
L.P. Tanguay		65,19	\$
Centre électrique		107,79	\$
Boivin et Gauvin		293,48	\$
M.R.C. Robert-Cliche	5	637,33	\$
Atelier d'usinage LB		388,70	\$
Garage Gilles Lacasse		719,27	\$
Signalisation Lévis		178,29	\$
Pro net		60,00	\$
Cordonnerie Bureau		45,15	\$
Transport Adrien Roy	4	651,44	\$
Ex. Pamphile Rodrigue		818,71	\$
Traction	9	388,78	\$
Alliance Coop	5	361,83	\$
Biolab		839,91	\$
École des pompiers		90,00	\$
Pneus Beaucerons		724,66	\$
Centre du Camion	2	538,65	\$
Gaétan Jacques Élect.	2	863,18	\$
Desfor bio services	6	436,70	\$
Harold Bureau		15,00	\$
Marise Poulin		15,00	\$

ADOPTÉ

140-2008

**RENOUVELLEMENT CONTRAT DÉNEIGEMENT - MINISTÈRE  
DES TRANSPORTS**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de renouveler le contrat de déneigement numéro 6606-08-4522 avec le Ministère des Transports pour entretenir les Rangs des Fonds, Sainte-Caroline et 1<sup>e</sup> Rang Nord. Ce contrat a une longueur pondérée à entretenir de 6.23 kilomètres.

ADOPTÉ

141-2008

**AMÉLIORATION DU RÉSEAU MUNICIPAL - APPROBATION  
DU RAPPORT DE DÉPENSES**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le rapport des dépenses admissibles à la subvention de 15 000,00 \$. Les dits travaux ont été exécutés dans les Rangs 3 Nord et 3 Sud, présentant des dépenses de 140 000,00 \$ et que le Conseil Municipal a pris connaissance et accepte les conditions imposées par le Ministère des transports du Québec. Les travaux exécutés, ci-haut, n'ont

pas été et ne feront pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉ

142-2008

**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SOUMISSION RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 11-98**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, unanimement, que la Municipalité de Saint-Victor accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire du Royaume de l'érable pour un refinancement au montant de 811 100,00 \$, en vertu du règlement numéro 11-98, aux prix de 4,61% échéant en série de 5 ans comme suit :

64 500 \$	4.61 %	12 août 2009
67 700 \$	4.61 %	12 août 2010
71 100 \$	4.61 %	12 août 2011
74 600 \$	4.61 %	12 août 2012
533 200 \$	4.61 %	12 août 2013

ADOPTÉ

143-2008

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor se propose d'emprunter par billets un montant total de 811 100 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 11-98.

ATTENDU qu'il serait avantageux pour la Municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations.

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que les billets seront signés par le Maire et le Directeur Général/secrétaire-trésorier.

Que les billets seront datés du 12 août 2008.

Que les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1. 64 500 \$
2. 67 700 \$
3. 71 100 \$
4. 74 600 \$
5. 78 400 \$
- 5 454 800 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt, la Municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

5 ans à compter du 12 août 2008, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 11-98 chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

144-2008

**POLITIQUE FAMILIALE - DOS D'ÂNE**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de faire l'installation d'un dos d'âne sur la rue du séminaire, à l'arrêt obligatoire, entre les numéros de portes 198 et 199. De plus, il a été convenu de faire l'installation de poteaux de chaque côté du dos d'âne situé entre la propriété de Monsieur Vincent Gilbert et le terrain appartenant à la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

145-2008

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ADJ./SECRÉTAIRE-  
TRÉSORIÈRE ADJ.**

**ROLAND GIGUÈRE**

**SYLVIE GROLEAU**